

MESSAGE URGENT :**EPISEDE DE POLLUTION DE L'AIR****Bulletin interne de prévision régionale****à destination des préfets et membres des comités d'experts**

Ce bulletin ne doit pas être rediffusé tel quel au public – se reporter aux procédures fixées dans votre arrêté relatif aux épisodes de la pollution de l'air

Bulletin émis le : **25-02-2021**Date de début de l'épisode : **24-02-0021****Situation :**

Les conditions météorologiques anticycloniques, que connaît actuellement la région Centre-Val de Loire avec la présence d'un vent de secteur sud, favorisent un import important de sable saharien sur la région engendrant des niveaux soutenus en particules PM10. En conséquence, un dépassement du seuil d'information et de recommandation fixé à 50 µg/m3 en moyenne journalière est prévu pour aujourd'hui, jeudi 25 février 2021 sur l'ensemble des départements de la région Centre-Val de Loire. L'arrivée d'une perturbation pluvieuse la nuit prochaine va entraîner un lessivage de l'atmosphère et donc la baisse des niveaux en particules PM10, en-dessous du seuil d'information et de recommandations, pour demain vendredi 26 février 2021, sur l'ensemble des départements de la région Centre-Val de Loire. Ceci impliquera une levée de la procédure pour la journée du vendredi 26 février 2021. Pour plus d'informations : Lig'Air

Niveau de procédure :

Compte tenu des niveaux de pollution atmosphérique mesurés et prévus, les dispositions du document cadre zonal devraient vous conduire à déclencher les procédures correspondant aux niveaux suivants :

Dépt.	Polluant	Niveau prévu pour aujourd'hui	Niveau prévu pour demain	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour aujourd'hui	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour demain
Cher(18)	PM10	> seuil information et recommandation	conforme	Alerte par persistance	Levée de la procédure
Eure-et-Loir(28)	PM10	> seuil information et recommandation	conforme	Information et recommandation	Levée de la procédure
Indre(36)	PM10	> seuil information et recommandation	conforme	Alerte par persistance	Levée de la procédure
Indre-et-Loire(37)	PM10	> seuil information et recommandation	conforme	Information et recommandation	Levée de la procédure
Loir-et-Cher(41)	PM10	> seuil information et recommandation	conforme	Alerte par persistance	Levée de la procédure
Loiret(45)	PM10	> seuil information et recommandation	conforme	Alerte par persistance	Levée de la procédure

NOTA :

- **Ce bulletin est régional** : bien **repérer les lignes de votre département** pour déterminer le niveau de procédure
- Le prochain bulletin sera émis demain avant 12h si une procédure est en cours

Données validées par : *Carole Flambard*Personne à contacter en dehors des heures d'ouverture du bureau : 06-84-96-31-62, alerte-qualite-air@ligair.fr